LE COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT

22 bénévoles affectés à la surveillance des bois de la commune durant l'été



Créé en 2022, le Comité Communal des Feux de Forêts compte 22 bénévoles, déjà engagés dans la Réserve Communale de Sécurité Civile.
Durant la période estivale, leur mission principale est la surveillance des bois de la commune en complément de 4 saisonniers recrutés au sein de la Protection Civile Urbaine. Les patrouilles fonctionnent le week-end et sont effectuées sur les bois de la Garoupe, du Fort Carré, des Semboules et de la Valmasque.

Les bénévoles effectuent des patrouilles véhiculées et pédestres en binôme sous la responsabilité de la PCU afin de veiller sur les bois et de prévenir les promeneurs sur les bons gestes à adopter.
Les patrouilles ont aussi pour mission d'alerter en cas de départ de feu.

En dehors de ces patrouilles, le CCFF peut être amené à intervenir sur des feux naissants sous la responsabilité des pompiers et du SDIS mais aussi être mobilisé en cas de vigilance rouge ou d'importants feux de forêts, en complément et en appuis des sapeurs-pompiers.

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes